



Crégy-lès-Meaux

Octobre 2009

Actualités



N°8



édito

Chères
Crégysoises,
chers Crégysois,

En novembre
2008, j'ai invité
la population à

une réunion publique pour présenter le plan de circulation envisagé dans le secteur des Vignes et recueillir son avis.

Un an plus tard ce plan est enfin opérationnel. Il a été mis en place cet été pour sécuriser les abords de l'école J. Rostand dès la rentrée de septembre. Plus récemment, de nouveaux trottoirs ont vu le jour rue de l'Île de Beauté et rue R. Salengro pour rendre l'espace aux piétons et sécuriser leurs déplacements.

La période estivale a également permis de réaliser de nombreux travaux dans les écoles, notamment la réfection de la cour de l'école Rostand, le réaménagement des toilettes à l'école Tati, la réfection du préau à l'école du Blamont et des réparations de toiture dans tous les établissements.

Actuellement la sécurisation et les réparations du bassin d'orage de La Fayotte sont en cours grâce à Initiative 77, financé par le Conseil Général.

Je me réjouis du succès de la "Journée des Associations", de la "Fête de la Pomme" et de "Crégy'Art" qui je l'espère nous enchantera encore dans les années à venir.

Je salue le retour d'un marché communal à Crégny-lès-Meaux, le premier vendredi de chaque mois, nouveau lieu de rencontre convivial.

Bien à vous.

Gérard Chomont



Collège George-Sand

Le tout numérique s'invite en classe

Equipements numériques omniprésents, lignes futuristes, couleurs gaies des espaces intérieurs, CDI spacieux et fonctionnel, le collège George-Sand accueille ses 700 collégiens dans une ambiance futuriste.

Tourné vers le numérique, le collège George-Sand mise sur la qualité pour offrir les meilleures chances à ses élèves. Pendant l'été, le collège a entièrement été câblé, bientôt des bornes Wi-Fi permettront à chacun de travailler aussi bien en salle de classe qu'en salle d'étude à l'aide d'un matériel numérique interactif.

Cette initiative, financée par le Conseil Général permettra à terme d'enterrer la démarche pédagogique avec des ressources numériques, de soulager le poids des cartables en évitant le transport des manuels, et d'améliorer la vie scolaire avec des services en ligne.

A George-Sand, depuis un an, la mise en place du cahier de textures numériques permet aux parents et aux professeurs un suivi plus efficace par internet des activités des élèves, ceux qui apprennent l'Allemand peuvent améliorer la pratique de cette langue grâce à leur lecteur MP4.

Dès le 2^{ème} trimestre, les 6^{ème} passeront du tableau noir au « tableau blanc » entièrement numérique et les professeurs grâce à leur « classe nomade » (armoire d'ordinateurs portables roulante) espèrent une participation active de leurs élèves pendant les cours.

Noces d'Or

Le Maire a célébré les Noces d'Or de M. et Mme Portala à la mairie de Crégny-lès-Meaux



Ça s'est passé à Crégy

Retour en images sur les manifestations crégyssoises depuis le mois de juin

Depuis le mois de juin, les quartiers de Crégy-lès-Meaux se sont animés, nous vous proposons un retour en images sur ces différents événements.

Fête de la musique

La Fête de la Musique est désormais célébrée dans plus de 100 pays et 340 villes sur 5 continents, donnant ainsi à cet événement tout l'attrait d'un élan partagé à l'échelle mondiale.

Le Café des Vignes a bien décidé pour la première fois cette année d'y participer. Une belle réussite !

14 juillet



Le 13 juillet, le feu d'artifices a enchanté une nouvelle fois les spectateurs qui s'étaient déplacés en nombre, tout le monde a pu ensuite profiter du bal populaire. Le 14 juillet a été l'occasion pour les petits et les plus grands de se retrouver au parc de loisirs pour de nombreuses animations, le C.C.A.S. a également organisé un barbecue pour les aînés.

Course de V.T.T., la Chtite Crégy Piafs

Le samedi 12 septembre, la commune de Crégy-lès-Meaux accueillait la finale du « Trophée des Piafs » organisé par l'A.S.L. Varreddes V.T.T.

Cette épreuve regroupe 4 courses, réparties sur 4 communes et est réservé aux enfants de 6 à 12 ans. Cette finale s'est déroulée dans le parc de loisirs de Crégy qui représente un site idéal pour ce genre de manifestation.

Avec la participation de différents clubs comme le B.C. .Noisy-le-Grand, l'A.C.Pommeuse/Boissy et bien d'autres associés à l'A.S.L. Varreddes VTT et aux nombreux participants occasionnels, les précurseurs à la victoire étaient nombreux. Mais le grand vainqueur de cette journée restera le fair-play des concurrents et la bonne humeur qui a régné tout au long de cet après-midi. Gérard Chomont, maire de Crégy-lès-Meaux et M. Guichard, Président de « La Mutuelle Bleue » ont remis les récompenses.



La Fête de la Pomme 2009

Journée du Patrimoine



Le dimanche 20 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, les membres de l'association « Crégy et son Histoire » ont inauguré deux panneaux historiques, l'un à l'église et l'autre à l'entrée de la rue des Tours. Ces panneaux nous font découvrir les richesses de notre commune. C'est en présence d'un public intéressé par l'histoire de Crégy que M. le Maire a annoncé l'obtention d'une subvention de 16 000 € pour la restauration des tours. Alors avis aux promeneurs, du haut de la muraille, ils ne pourront plus ignorer la vue panoramique qui s'offre à eux.

Fête de la Pomme

Une journée ensoleillée pour la traditionnelle Fête de la Pomme qui a eu lieu le dimanche 28 septembre. Plus de 50 exposants ont participé au vide grenier et quelques associations crégyssoises étaient présentes, le club « Country Chaps » a réalisé une démonstration.

Une petite ferme et deux clowns ont animé cette manifestation.



pour la plus grande joie des enfants et tout le monde a pu se retrouver autour du pressoir et goûter le jus de pomme.

Marché communal



Le premier marché communal de Crégy-lès-Meaux a eu lieu le 2 octobre 2009, dorénavant il aura lieu **le 1^{er} vendredi de chaque mois**.

Concours de maisons illuminées

Illuminez vos balcons et vos maisons dès le mois de décembre.

Les plus belles illuminations seront récompensées au mois de janvier.

Communiqué

Madame Sophie Cacheux, pédicure-podologue a soigné avec beaucoup de plaisir les pieds des Crégyssois et des Crégyssoises pendant 4 années, et vous remercie de votre confiance. Elle habite désormais à Strasbourg, avec sa famille, et pense encore bien souvent à cette petite ville...

Développement durable

A la recherche d'un environnement durable

Désherber avec pesticides ou sans pesticides, telle est la question

Vous avez pu constater que les herbes folles poussent spontanément sur nos trottoirs. Les conditions météorologiques ont participé « un peu » à leur développement, mais la raison principale est l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage sur les voiries de notre commune. La commission chargée de l'environnement composée d'élu(e)s de la majorité et de l'opposition avaient ensemble exprimé cette volonté politique, dès le début de notre mandat.

Les produits à base de glyphosate ou de diuron sont dangereux pour l'homme et l'environnement, épandus dans les sols, ils vont dès la première pluie se retrouver en grande partie dans les nappes phréatiques et les cours d'eau souterrains. Un produit largement diffusé dans les grandes surfaces de jardinage le « Roundup » est conçu à base de glyphosate. Les formules de Roundup sont aujourd'hui le top des herbicides non sélectifs dans le monde entier, et de plus en plus, car plus de 75% des organismes génétiquement



modifiés (OGM) sont tolérants au Roundup ; et fabriqués par la même entreprise « Monsanto ». C'est une des raisons pour lesquelles, il n'est pas étonnant de retrouver des résidus de pesticides dans nos vêtements comme dans nos assiettes. Les végétaux, les animaux et les humains stockent des doses de produits qui, au-delà de certaines quantités augmentent les risques de maladies comme les cancers.

Depuis plusieurs années les collectivités locales ont utilisé des herbicides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Par ignorance au début, puis par facilité ensuite, les propriétaires de jardins ont utilisé les mêmes traitements chez eux ne supportant plus la vue de ces belles et utiles plantes indésirables qui

contrariaient leur conception de la propreté et du « beau ».

La mairie de Crégy-lès-Meaux, a pris un autre parti : celui de l'environnement durable et de la recherche de procédés de désherbage propre, de l'arrachage manuel au débroussailage en passant par la binette. Beaucoup d'efforts restent à fournir, du désherbage cito yen devant chez soi, à l'embauche dans nos services de personnels supplémentaires, rien n'est simple dans la gestion de notre commune que nous voulons toujours plus responsable et rigoureuse.



Spectacle
Vendredi 20 novembre à 20 h 30.
« L'empereur et le rossignol »
d'après le Conte d'Andersen.

Espace Signoret-Montand – salle de spectacle (durée 50 mn)
A partir de 6 ans. Entrée libre.
Réservation conseillée au 01 60 32 99 18.

Culture

A Noter dans vos agendas !

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture :
Mardi, jeudi, vendredi : 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi et samedi : 14 h à 18 h 30
L'heure du conte : mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires) pour les enfants de 4 à 7 ans.

Expositions

- ▶ Jusqu'au 6 novembre 2009 : **« Jeux de miroirs – promenade en Seine et Marne ».**
- ▶ Du 6 novembre au 8 janvier 2010 : **« Le loup ».**

INFOexpress

→ Elections

- ▶ Vous venez d'emménager
 - ▶ Vous êtes citoyen de l'Union Européenne ▶ Vous aurez 18 ans avant le 1^{er} mars 2010
- Pensez à vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2009.

Vous avez changé d'adresse sur la commune de Crégy-lès-Meaux, merci de le signaler en mairie.

→ Permanences du conseiller général

M. Morin, conseiller général du canton de Meaux-Nord, recevra à la Maison départementale des Solidarités : 31 rue du Palais de Justice à Meaux, de 9 h à 12 h, tél : 06 80 47 25 36

- ▶ Les mardis 3 et 17 novembre
- ▶ Les mardis 1^{er} et 15 décembre

→ Plan de prévention des risques

L'enquête publique sur le plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvement de terrain sur la commune se déroulera du 9/11/2009 au 10/12/2009 inclus. Un registre d'enquête publique sera ouvert et mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie durant cette période. Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- ▶ Vendredi 13 novembre 2009 de 9h à 12h
- ▶ Mardi 17 novembre 2009 de 9h à 12h
- ▶ Mercredi 25 novembre 2009 de 14h à 17h
- ▶ Samedi 5 décembre 2009 de 10h à 12h
- ▶ Jeudi 10 décembre 2009 de 14h à 17h

→ Container à vêtements

Le container à vêtements qui se trouvait en face du tabac des Vignes a été déplacé entre l'ancien cimetière et le gymnase près des containers à verre.

→ Loi sur l'eau

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006 prévoit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages de prélèvement à des fins domestiques : puits ou forage destinés à prélever une eau nécessaire aux besoins usuel d'une famille. Tout nouvel ouvrage réalisé après le 01/01/2009 doit faire l'objet d'une déclaration en mairie au plus tard un mois avant le début des travaux. Les ouvrages existants au 31/12/2008 doivent être déclarés en mairie avant le 31/12/2009.

Etat civil

NAISSANCES

Clément GANEAU	22/05/2009
Tiago LEITE	31/05/2009
Maëlys SUDRES	08/06/2009
Estéban WALTER	08/06/2009
Alistair LEVY	12/06/2009
Alicia LEFEVRE	15/06/2009
Charlotte BEGOIN	19/06/2009
Bastien MARTY	26/06/2009
Mila RYBAKOWSKI	29/06/2009
Ilan MBARKI	01/07/2009
Rachel TRICOT	02/07/2009
Clémence HUBERT	05/07/2009
Kabisha KANNATHASAN	17/07/2009
Mai-Linh BUI	15/07/2009
Zia BARROIS	19/07/2009
Amélia VEDOVATI	25/07/2009
Sam GOUSTIAUX	09/08/2009

MARIAGE

■ Francisco ANTUNEZ Y LOPEZ et Consuelo PAEZ-MUNOZ	30/05/2009
■ Stéphane GAILLABAUD et Sandrine BALCH	27/06/2009
■ Régis MIGNEA et Josseline LEGRAND	27/06/2009
■ Olivier CHARDON et Gwenaëlle LEKEUX	11/07/2009
■ Jany LEBRUN et Natacha NDOBO	29/08/2009

DECES

Charlotte BIEZ veuve RICHARD	25/05/2009
Marcel DURU	18/06/2009
Gérard BAVANT	13/07/2009
Annie CANTARA veuve JACQUEMOTTE	05/08/2009
Michel LACOUR	01/09/2009

Hommage

Gérard Bavant est décédé le 13 juillet 2009 des suites d'une longue maladie. Il était depuis de nombreuses années apprécié aussi bien pour son travail au service urbanisme de la mairie, que pour son implication importante dans le monde associatif. Le Conseil municipal lui a rendu hommage le 15 juillet 2009.

Associations sportives A.C.S.L. Ju-Jutsu

Art martial traditionnel, sans compétition, accessible à tout âge avec une progression technique adaptée à ses possibilités, le ju-jutsu est aussi une école de vie et un art de paix. Art de défense, il n'y a pas de pratique en force, ni d'agressivité ou de violence. Les pratiquants ne s'opposent pas, mais travaillent de concert afin de rechercher la geste, l'attitude parfaite de la réalisation technique.

Ouvert depuis 1992, la section Ju-jutsu Traditionnel de l'ACSL a depuis formé plusieurs Ceintures Noires. Ainsi, après nombre d'années de pratique assidue, le président, M. Wilfrid Prieur a le plaisir de vous annoncer les réussites à leurs examens pour l'obtention de leur Ceinture Noire, de MM. Bernard Lapierre (2^{ème} Stade des Valeurs), Éric Tayac et Wilfrid Prieur (1^{er} Stade des Valeurs), le 21 juin 2009.

Si, vous aussi, vous désirez vous essayer à cette discipline, n'hésitez pas. Vous avez la possibilité de faire deux cours d'essai. Pour cela, il vous suffit de venir, en survêtement, au Gymnase Municipal, aux horaires suivants :

- ▶ Enfants (à partir de 5 ans) : le mardi de 18h45 à 20h00,
- ▶ Adultes (à partir de 13 ans) : les mardi et vendredi, de 20h00 à 21h30.

Tarifs : Enfants : 135 €. Adultes : 180 €
Pour tous renseignements :
M. Deboffle : 06 89 77 63 64 ou 01 60 23 44 82
M. Prieur : 06 25 55 50 66
M. Lapierre : 06 14 44 55 53
Site internet : <http://brunodeboffle.perso.sfr.fr>

Guide des festivités

Novembre

➤ Mercredi 11 novembre,
Cérémonie commémorative du 11 novembre, à cette occasion, un hommage sera rendu à M. Lacour, décédé le 1^{er} septembre 2009.



Exposition de bateaux dans la salle du Conseil municipal par M. Guérin, Président du Club de modélisme

➤ Dimanche 29 novembre, Marché de Noël à la salle Signoret-Montand

Décembre

➤ Vendredi 4 et samedi 5 décembre, Téléthon au gymnase municipal et à la salle Signoret-Montand

➤ Mercredi 16 décembre, Remise des colis et goûter des anciens à la salle Signoret-Montand

➤ Jeudi 31 décembre, Réveillon de la Saint-Sylvestre, ouvert à tous (avec participation) à la salle Signoret-Montand

Faites bouger votre corps, soignez votre forme, venez nous rejoindre ! Les cours (step, cardio, renforcement, lia,...) d'une heure chacun se déroulent dans une ambiance conviviale à la salle de danse les : ▶ lundi de 19h à 20h et de 20h15 à 21h15 ▶ mardi de 19h à 20h
▶ mercredi de 20h30 à 21h30 et de 21h30 à 22h30
▶ jeudi de 19h à 20h et de 20h15 à 21h15
Renseignements au 06 81 72 30 61 ou sur place pendant les heures de cours.

pour constater que cette rue n'est pas prévue pour accueillir un tel afflux de véhicules !

Une véritable concertation

Il aurait été sage de donner la parole aux Crégyssois par une véritable concertation car tous sont concernés par l'accès aux écoles et commerces. Face au problème, la loi a prévu la consultation des habitants dans le cadre d'un référendum local. C'est ce que nous demanderons lors du prochain Conseil municipal. Et du citoyen au maire, soucieux de démocratie, nous nous soumettrons à la décision sortie des urnes.

A.S.C.L. Gymnastique

Parole à l'opposition municipale

Nouveau plan de circulation.

Une pétition éloquente

La pétition réalisée par un collectif de citoyens demandant le retour de la circulation en double sens, rue Emile Zola, a recueilli plus de 700 signatures. Cela dénote un profond mécontentement de la population concernée et un refus sans appel du nouveau « plan de circulation » issu de la réflexion du maire, G. Chomont !

Des dangers majeurs

Faire faire un détour conséquent qui engendre bien des nuisances et détourner un flot important de véhicule (plus de 700 voitures) vers une zone pavillonnaire bordant deux entrées du parc pour simplement rendre les trottoirs aux piétons dans la seule rue E. Zola semble disproportionné et met en danger la sécurité des riverains. Ce n'est pas les nouveaux trottoirs impraticables en haut de la rue de l'Île de Beauté et un passage piéton en plein virage qui pallieront l'insécurité maintenant exponentielle. Il ne faut pourtant pas sortir d'une grande école de travaux publics



→ Contacter la mairie :

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86
Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

Responsable de publication : Gérard Chomont

Directeur de Rédaction : Yann Richelet

Réalisation : Baudouin Soulis - Imprimé sur papier recyclé

Impression : Compagnie Graphique, Emerainville.

→ Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h00. Le samedi : 10h00>12h00

→ Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

